

Urssaf
35 RUE DE LA HAYE
34937 MONTPELLIER CEDEX 9

2112C 342

A MONTPELLIER, le 16 Janvier 2018

U342-170118-204133-015799-1/1-015803-052/245 2/180116-01/RD04L00-00



VOTRE CONTACT
Tél: 3698-tarif local
Courriel: www.secu-independants.fr/contact

VOS RÉFÉRENCES
N° Sécurité Sociale 158027504001412
Rappeler ce numéro de Sécurité Sociale pour toute correspondance
N° SIRET 48481487600021 A
N° TI 917 1241509973 5
Page 1 / 1

MR THOMAS THIBAUT EIRL
9 IMP LES HAUTS DE SÉRIGNAN
34410 SERIGNAN

MONTANT DE L'ÉCHÉANCE
MONTANT DES COTISATIONS 360,00
MONTANT À PAYER 360,00 C

Monsieur,
Je vous prie de bien vouloir trouver ci-contre le montant de l'échéance trimestrielle de vos cotisations et contributions sociales obligatoires.
Pour cette échéance, la date limite de paiement est fixée au 05 Février 2018.
Au-delà de cette date, vous encourez des majorations de retard.
Le coupon ci-dessous ainsi que le règlement sont à retourner à l'Urssaf.
Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers.
Cordialement.
Le directeur responsable du recouvrement

*Télépaiement ccb cpte n° 13.642.1813
de montant 360,- € en date du 24/01/18*

A découper suivant le trait
N° Sécurité Sociale 158027504001412
Rappeler ce numéro de Sécurité sociale pour toute correspondance
N° SIRET 48481487600021 A
N° TI 917 1241509973 5

1ER TRIMESTRE 2018

Date limite d'envoi
05 02 2018

MONTANT À PAYER
360,00 €



ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
MR THOMAS THIBAUT EIRL
9 IMP LES HAUTS DE SÉRIGNAN
34410 SERIGNAN

Urssaf
35 RUE DE LA HAYE
34937 MONTPELLIER CEDEX 9